



AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par les règlements d'urbanisme de la Municipalité

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance tenue le 3 octobre 2018, le conseil a adopté le projet de règlement 572-2018 intitulé « Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) ».

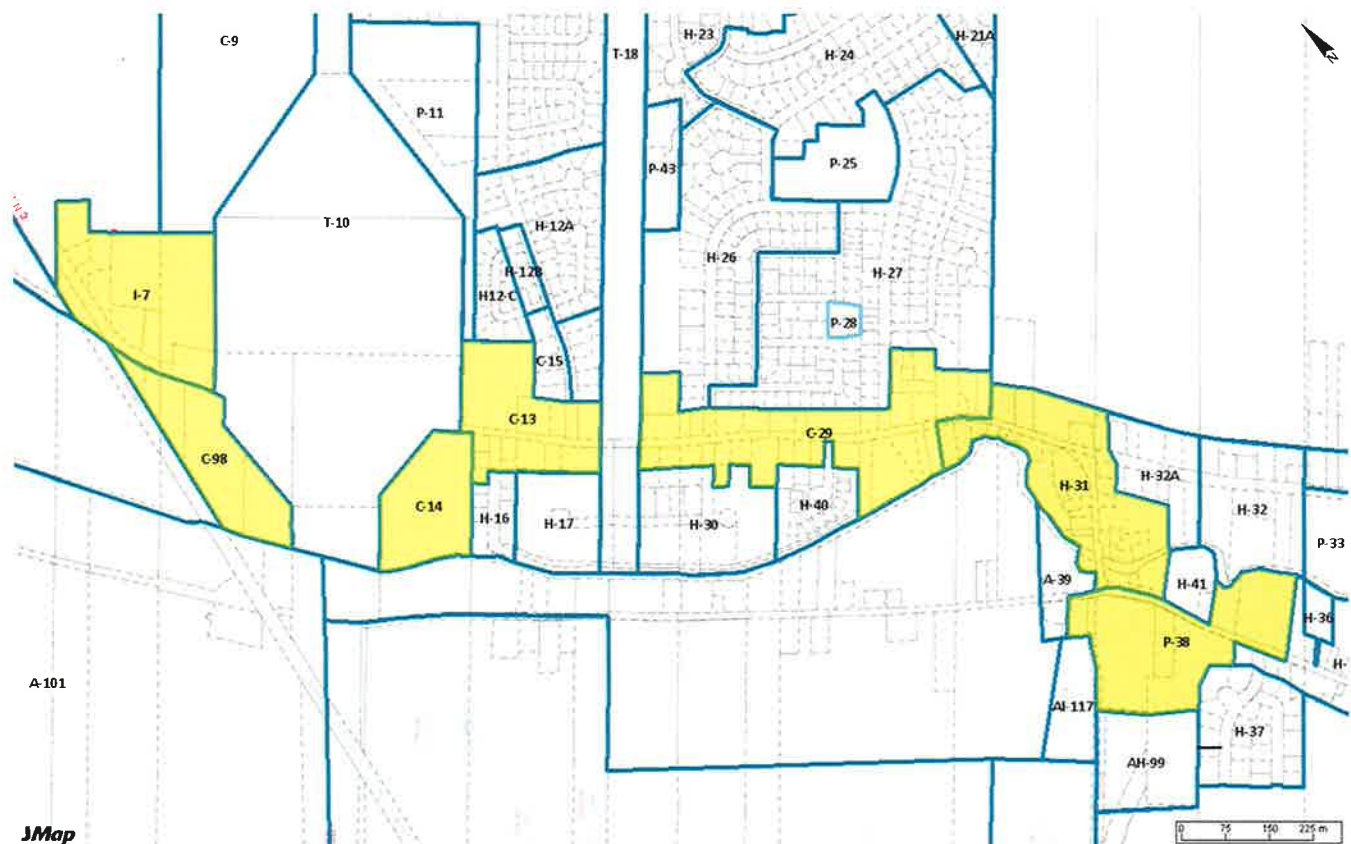
Objet et résumé du projet de règlement

L'objet du règlement 572-2018 énonce les dispositions et critères encadrant l'application d'un projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) afin de favoriser le développement et le redéveloppement du boulevard de l'Industrie et de la rue du Curé-Dupont de la municipalité de Saint-Paul, d'assurer un développement harmonieux du secteur et d'avoir une vision d'ensemble de l'artère principale tout en favorisant l'implantation de commerces pouvant dynamiser le développement économique.

Le présent projet de règlement concerne les zones C-13, C-14, C-29, C-98, H-31, I-7 et P-38 du plan de zonage annexé au règlement de zonage numéro 313-1992.

Illustration des zones concernées

L'illustration des zones est montrée ci après:



 Zones concernées

Approbation référendaire

Ce projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

Assemblée publique de consultation

Une assemblée publique de consultation aura lieu **le 17 octobre 2018 à 19 heures** à la Mairie de Saint-Paul, 18, boulevard Brassard, Saint-Paul. Au cours de cette assemblée, on expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, du lundi au vendredi aux heures d'ouverture.

DONNÉ à SAINT-PAUL, ce QUATRIÈME jour du mois d'OCTOBRE deux mille dix-huit.



Directeur général et secrétaire-trésorier

M^e Richard B. Morasse, MBA